

## Le SISCO Hailles / Thézy-Glimont

Le Syndicat Intercommunal à vocation SCOLAIRE (SISCO) est un comité formé de 6 délégués des deux communes de Hailles et de Thézy-Glimont (plus deux suppléants), qui élit un Président.

Son siège est situé en mairie de Hailles  
1, rue de la Croix - 80440 Hailles  
Tél/Fax : 03 22 34 00 17.  
Courriel : mairie.hailles@wanadoo.fr

| Composition du SISCO  |   |
|---|---|
| Délégués de Thézy-Glimont   | Délégués de Hailles   |
| Patrick DESSEAUX<br>(Maire de Thézy-Glimont, membre de droit)<br><b>Hervé SELIN (Président)</b><br>Omar LABTANI (titulaire)<br>Eric STA (titulaire)<br>Antoine ROISIN (suppléant) | Jacques VAN OOSTENDE<br>(Maire de Hailles, membre de droit)<br><b>Carole ZEISLER (Vice-Présidente)</b><br>Loïc DUMOULIN (titulaire)<br>Stéphane PELLIEU (titulaire)<br>Jérôme DILLY (suppléant) |

Secrétaire du SISCO : Francis ROY-KENT

Le rôle du SISCO consiste à assurer la gestion administrative et financière du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal), il vote le budget et détermine la participation financière de chacune des communes.

Le personnel de la garderie et du centre de loisirs est composé de :

- *Christiane BEDNARZ (A.T.S.E.M)*
- *Delphine PARSY (Directrice du centre)*
- *Nathalie RICQUEBOURG (Animatrice)*
- *Marie-José SOLEME (Agent de service)*